

La crise sociale à la lumière des « nouveaux indicateurs de richesse »

FRÉDÉRIC LEBARON

1. J. Gadrey, F. Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, dernière édition 2007.
2. Produit intérieur brut.
3. Notons sur ce plan qu'après une performance très médiocre en 2008 (+ 0,7 % de croissance), 2009 s'annonce comme une contre-performance historique pour cet indicateur phare de la macroéconomie. Tout lien avec les évolutions en matière de bien-être est évidemment difficile à établir, comme le notent les tenants de la « décroissance ». Le taux de chômage et le taux d'emploi, autres indicateurs fétiches des politiques néolibérales, connaissent également des évolutions très négatives.
4. Pour résumer, un indicateur composite est défini comme la moyenne pondérée de notes mesurées sur une même échelle obtenues dans différents domaines, à l'aide desquelles on cherche à rendre compte d'une réalité

Depuis quelques années, un courant de recherche en sciences sociales élabore de nouveaux instruments visant à mesurer « la richesse », le « bien-être » collectif, les « inégalités », la « pauvreté », le « capital social », etc. Ces « nouveaux indicateurs de richesse »¹ ont pour objectif d'apporter un éclairage différent de celui de l'indicateur dominant, le PIB², dont la croissance rythme les analyses économiques ainsi que les commentaires politiques et médiatiques³. Dans ce courant de recherche, les indicateurs les plus novateurs sont des indicateurs dits composites ou synthétiques, qui reposent sur des techniques simples de normalisation et des calculs élémentaires de moyenne pondérée⁴.

Parmi les plus connus de ces indicateurs, citons l'indicateur de développement humain (IDH) élaboré dans les années 1990 au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), où il prend place à côté de plusieurs autres indicateurs synthétiques (« indicateur de pauvreté humaine », « indicateur sexo-spécifique de développement humain », etc.), ou encore le Baromètre des inégalités et de la pauvreté (Bip 40), constitué en France par une équipe de chercheurs-militants dans le but de donner une vision moins distordue des inégalités et de la pauvreté que celle diffusée par la statistique publique, « officielle ». Comme le notaient en 2008 ses promoteurs, « l'Insee peut fournir une somme de données avec à peine quelques semaines de délai (sur le moral des ménages ou des chefs d'entreprise, le niveau du PIB trimestriel ou annuel, le niveau des prix, etc.), mais l'Institut a publié récemment les données concernant la pauvreté pour l'année... 2000! Et quelles

données : le taux de pauvreté en France serait en baisse. Le profil de l'indice Bip 40 depuis 1980 est, quant à lui, bien plus conforme à ce que l'on peut percevoir intuitivement de l'évolution de la pauvreté et des inégalités⁵ ».

Les inégalités sociales au prisme de la statistique publique

Dans son *France, portrait social* (édition 2008), l'Insee propose quelques indicateurs d'inégalités sociales issus des discussions menées dans le cadre du Conseil national de l'information statistique, dont le but était de parvenir à une publication annuelle de type « tableau de bord », et qui avaient été fortement stimulées par la critique du Bip 40 puis du groupe ACDC pour d'« autres chiffres du chômage » (p. 117-122). Entre 2003 et 2006, apparaît une dégradation en matière d'inégalité de revenus (le rapport entre la moyenne du premier décile et la moyenne du dernier décile s'accroît). Entre 1997 et 2003, le même phénomène affecte les inégalités de patrimoine (la part du patrimoine détenue par les 50 % les plus riches augmente de 1 point, à 93 %). Les inégalités salariales d'âge et de genre diminuent entre 2003 et 2006, mais pas les inégalités de rémunération entre les plus riches et les plus pauvres, une fois tenu compte des allocations chômage. Les inégalités d'emploi entre catégories socioprofessionnelles (CSP) s'accroissent et le taux de sous-emploi augmente. En matière éducative, les écarts de compétences de base entre CSP sont stables, mais les inégalités d'insertion en fonction du diplôme s'accroissent. Les indicateurs sur la formation continue rapprochent les jeunes des plus âgés. Le rapport du surpeuplement selon le décile niveau de vie se dégrade. Les inégalités de consommation en matière de logement, mesurées à l'aide de coefficients budgétaires, s'accroissent, alors qu'en matière alimentaire, elles sont stables. De nombreux indicateurs ne sont pas ou sont mal renseignés et les séries ne sont pas de longue durée, ce qui limite toute comparaison avec le Bip 40. Il reste que les données fournies convergent nettement autour de l'hypothèse d'une dégradation des indicateurs d'inégalités sociales entre 2003 et 2007. On peut craindre que les données disponibles pour l'année 2008 ne renforcent cette tendance.

fondamentalement
multidimensionnelle.
5. Site du Bip 40:
<http://www.bip40.org>

6. Les divers indicateurs d'inégalité de niveau de vie et de pauvreté de l'Insee font apparaître une certaine stabilité entre 1996 et 2006, la dégradation nette de plusieurs indicateurs en 2005 et 2006 étant surtout due à la meilleure prise en compte des revenus du patrimoine à partir de 2005. Cf. J. Accardo *et al.*, *France, portrait social 2008*, Paris, Insee, 2008, p. 57-58.
7. Un travail en cours étudiera de façon plus systématique le caractère cyclique des indicateurs sociaux, et pas seulement économiques, dont la crise actuelle est une illustration criante. Les recherches de François Simiand sur la dimension sociale des fluctuations économiques y servent de point de référence, à côté de nombreux travaux d'économie, notamment marxiste et keynésienne. Voir F. Simiand, *Critique sociologique de l'économie*, Paris, Puf, 2006, textes présentés par J.-C. Marcel et P. Steiner.
8. L'entreprise du Bip 40 rappelle le projet de sociologues, réunis au sein de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), d'une objectivation des « tendances » de longue durée de la société française, connue sous le nom de Louis Dirn. Leur travail se présentait plus comme un tableau de bord d'un ensemble différencié d'indicateurs mesurés annuellement. Voir Louis Dirn, *La société française en tendances. 1975-1995*, Paris, Puf, 1998.

Une dégradation globale, des évolutions sectorielles différenciées

Le Bip 40 fait apparaître que l'apparente stabilité du taux de pauvreté monétaire en France depuis de nombreuses années, souvent réaffirmée par les statisticiens officiels⁶, masque une dégradation des inégalités multidimensionnelles (au sein d'une évolution en fait cyclique, car liée à des à-coups des politiques publiques et aux fluctuations économiques⁷) dès lors qu'on lui substitue un indicateur composite prenant en compte (dans sa version « complète ») 60 variables regroupées en six rubriques : éducation, santé, justice, logement, emploi, revenus. À l'intérieur d'une rubrique comme les revenus, ont ainsi été retenus des indicateurs relatifs à la consommation (comme l'indice de pouvoir d'achat, le taux de surendettement des ménages, le taux d'incidents de crédit), aux inégalités et à la fiscalité (part des revenus financiers dans le revenu disponible brut (RDB) des ménages, complément à la part des salaires au sein de la valeur ajoutée, part des foyers soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans les foyers soumis à l'impôt sur le revenu (IR), complément à la part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales), etc. On le voit à ces quelques exemples : de tels indicateurs reposent fondamentalement sur l'idée que l'on peut interpréter chaque sous-indicateur ou composante comme un aspect particulier des inégalités et de la pauvreté, qui ne prend tout son sens qu'au sein d'une évolution globale multiforme et complexe. Lorsque l'on décompose les tendances du Bip en indicateurs sectoriels, il apparaît par exemple que l'indice « éducation », qui avait beaucoup baissé au début des années 1990 contribue à la dégradation des inégalités depuis la fin des années 1990, notamment du fait de la stagnation de la scolarisation de masse aux niveaux secondaire et supérieur.

Le tableau des dynamiques sociales françaises⁸ auquel conduit le Bip 40 montre ainsi des évolutions très cycliques, comme celle du chômage dans ses diverses manifestations mesurables (taux de chômage au sens du Bureau international du travail-BIT, taux de chômage « déguisé » prenant en compte les statistiques complètes de l'ANPE, ratio du taux de chômage des hommes sur le taux de chômage

des femmes, etc.) ou encore des relations professionnelles (nombre de journées de grève rapporté à la population salariée). L'évolution du « halo » du chômage entre 2003 et 2007 relativise très fortement l'amélioration mise en scène par la communication officielle à partir de 2006. Les statistiques récentes de l'Insee confirment clairement que les indicateurs de précarité sont à la hausse entre 2003 et 2007⁹ : la part des intérimaires passe de 1,8 % à 2,1 % parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, celle des temps partiels de 16,6 % à 17,2 %, celle des apprentis de 1 % à 1,4 %, celle des contrats à durée déterminée de 8,2 % à 8,4 % (soit une proportion totale qui passe de 27,6 % à 29,1 %). On assiste bien à ce que Robert Castel décrit comme un effritement progressif de la société salariale¹⁰.

D'autres indicateurs contribuent de façon nette à la dégradation d'ensemble : c'est le cas des divers indicateurs de conditions de travail (comme le nombre de maladies professionnelles reconnues, le taux de travail le dimanche, de nuit, etc.), les indicateurs de précarité (comme le taux de temps partiel, d'intérim ou de CDD) jusqu'en 2001 et après 2004-2005. L'indice relatif à la justice est l'un de ceux dont les évolutions récentes sont les plus défavorables : construit à partir de données sur les taux d'incarcération, de détention provisoire, la part des condamnés à des peines de plus de cinq ans et le taux de refus des demandes de statut de réfugié, il exprime le durcissement des politiques pénales qui caractérise la France depuis plusieurs années, au sein d'un mouvement international porté par les courants néoconservateurs. Il en est de même de l'indicateur de logement, qui pèse défavorablement sur l'indice global (notamment du fait de la part des dépenses de logement dans la consommation des ménages et des demandes d'expulsion) surtout depuis la fin des années 1990. À l'opposé, l'indice santé présente un profil proche de celui de l'éducation : évolution nettement favorable jusqu'à la fin des années 1990, plus défavorable depuis, même si son évolution reste encore peu marquée¹¹.

Quelques effets prévisibles de la crise

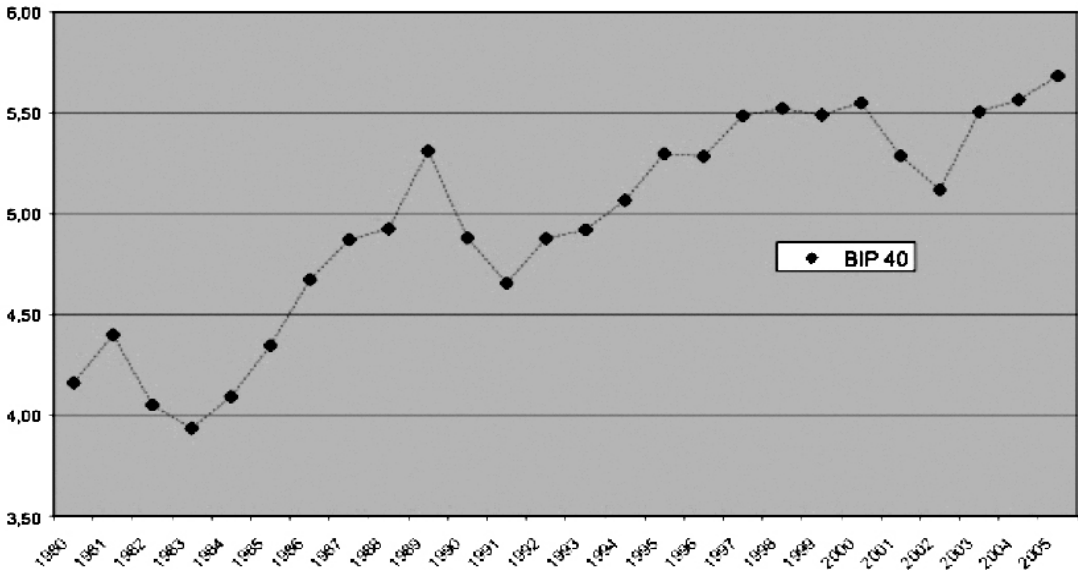
Dans ce cadre, la crise économique mondiale n'annonce rien de bon en matière d'inégalités et de pauvreté, particu-

9. Insee, *op. cit.*, 2008.

10. R. Castel, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, Paris, Seuil, 2009.

11. Il est vrai que le déploiement temporel des effets des réformes institutionnelles et des politiques publiques est loin d'être facile à déterminer précisément, et que les politiques publiques sont elles-mêmes affectées par les dynamiques structurelles ou conjoncturelles qu'elles cherchent à infléchir.

BIP 40 - Evolution des inégalités depuis 1980



lièrement dans un pays où le gouvernement, d'orientation néolibérale comme la plupart de ses homologues européens, maintient à peu près inchangées ses orientations « structurelles » prioritaires : démantèlement de l'État-providence et « réforme » des services publics, en particulier dans l'éducation, la santé, la justice, sans oublier la perspective prochaine d'une libéralisation totale, sous l'impulsion européenne, des secteurs potentiellement profitables qui restent encore partiellement régulés (énergie, poste, transports publics). Les seuls domaines où une exception temporaire aux dogmes libéraux a été clairement et massivement mise en œuvre sont le secteur bancaire, poumon du système économique, et dans une moindre mesure les secteurs actuellement « sinistrés » que sont l'automobile et le logement. Il s'agit là, classiquement, d'entorses interventionnistes visant à « socialiser les pertes ».

Le choc macroéconomique « keynésien » que représente le recours massif au déficit budgétaire et à l'endettement public pour faire face à la récession mondiale en 2008-2009¹² ne modifie donc pas, tant s'en faut, l'esprit des « réformes structurelles ». Il s'agit plutôt d'une

12. On est passé en très peu de temps d'une rhétorique de la désinflation et de l'orthodoxie budgétaire à une politique radicalement expansionniste sur les plans monétaire (avec des taux nominaux en forte baisse) et budgétaire (avec des déficits abyssaux).

parenthèse justifiée par des « circonstances exceptionnelles ». On peut même penser que tout mouvement de « reprise », même limité et ambigu, sera rapidement mis à profit par le gouvernement, sous la pression des acteurs économiques et politiques dominants¹³, pour lancer une nouvelle offensive « réformatrice ». Celle-ci sera, sans nul doute, justifiée par le haut niveau historique de la dette publique qui exigera des « sacrifices » de la population: sauver le capitalisme financier n'aura *in fine* pas été sans conséquence, au moins indirecte, pour le bien-être de la population¹⁴. Cette dynamique risque d'aboutir à une dégradation à retardement encore plus prononcée que celle qui suit immédiatement les fluctuations économiques et qui, dans certains pays d'Europe, connaît déjà un rythme extrêmement rapide¹⁵.

Les restrictions budgétaires dans le domaine éducatif ont enclenché, de façon progressive, une dynamique plus malthusienne en matière de scolarisation, justifiée au nom de la démographie (avec l'arrivée de classes d'âge à plus faible effectif) et de la nécessité de former une main-d'œuvre « employable », plus étroitement ajustée aux secteurs jugés porteurs (comme les services à la personne par exemple, qui sont devenus le modèle de l'emploi futur dans une société désindustrialisée et vieillissante). Stables sur la moyenne durée compte tenu de l'inertie des structures, les inégalités sociales en matière d'éducation ont dès lors peu de chance de connaître une baisse rapide dans le contexte de crise. C'est particulièrement vrai après la fin de la « carte scolaire » dans l'enseignement secondaire qui limitait les effets de « ghettoïsation ». Les développements de l'apprentissage et de l'enseignement privé, notamment dans le supérieur, et le recours accru aux cours particuliers vont au contraire rapprocher un peu plus le système français de son « modèle » anglo-saxon. La réforme universitaire aggrave encore les tendances au démantèlement du service public, également très fortes dans le secteur de la recherche.

Les indicateurs relatifs à la santé, qui avaient plutôt contribué à une amélioration de la situation globale jusqu'en 2000, connaissent des tendances à la dégradation depuis lors, liées en premier lieu (pour le Bip 40) aux écarts accrus d'espérance de vie entre cadres et ouvriers¹⁶, et à la part

13. Tel est le sens du dernier rapport de l'OCDE, en date d'avril 2009 sur les réformes menées en France (*Étude économique de la France 2009*, Paris, OCDE, 2009): il insiste sur la nécessaire baisse des dépenses publiques qui devrait permettre de limiter le recours à l'endettement public et peut donc s'interpréter comme l'annonce d'un « plan d'ajustement structurel » qui pourrait être mis en œuvre, dès la « reprise », sous la pression des institutions internationales.
14. C'est précisément ce qui est en train de se passer dans plusieurs pays de l'Union européenne à fort niveau d'endettement public, comme la Hongrie ou les pays baltes, voire l'Irlande et l'Espagne.
15. En mars 2009, le taux de chômage au sein de l'Union européenne a atteint 8,9 % de la population active, contre 6,7 % un an auparavant. En Lituanie, il est passé de 4,3 % à 15,5 %, en Espagne de 9,5 % à 17,4 %.
16. La mesure de l'espérance de vie à la naissance traduit des processus structurels de longue durée difficilement objectivables à court terme.

17. On touche là, au passage, à la question clé des indicateurs dits de sécurité et d'insécurité économiques : il s'agit de mesurer l'importance des revenus de substitution en cas de perte d'emploi, de fin d'activité ou de maladie notamment. Plus les dépenses reposent relativement sur les revenus directs des ménages et donc moins sur la « solidarité nationale », plus le risque encouru en cas de perte subite de revenu, ou de très forte dépense occasionnée par un événement personnel, s'avère élevé au niveau individuel. Cf. en France les travaux pionniers de G. Menahem, « Disparités des sécurités économiques démarchandisées dans 22 pays », communication à la journée FAIR, Assemblée nationale, avril 2008. En période de crise, ce type d'indicateur est particulièrement pertinent car la crise implique un ensemble de ruptures individuelles : perte d'emploi, chômage ou inactivité prolongée, etc. Une société néolibérale résiste moins bien aux crises qu'une société plus solidaire, en particulier quand elle a privilégié l'endettement plutôt que l'épargne.
18. A. Bauer (dir.), *La criminalité en France. Rapport de l'Observatoire national de la délinquance 2008*, Paris, CNRS, 2008, notamment p. 12-23.

croissante des dépenses prises en charge par les ménages et non plus par la sécurité sociale¹⁷. Les réformes néolibérales du système de santé se sont manifestement accélérées depuis 2002, et l'on peut penser que leurs effets inégalitaires ont à peine commencé à se manifester vraiment. La réforme de l'hôpital en cours de discussion risque d'accentuer ces tendances récentes.

Dans le domaine de la justice, les données relatives aux incarcérations expriment sans ambiguïté une dégradation de la situation sur ce plan. Celle-ci tendrait même semble-t-il à s'amplifier pendant la crise sociale. En mars 2009, les prisons françaises comptaient 63 351 personnes incarcérées (+ 1 % par rapport à février de la même année), statistique souvent mise en regard des 51 000 places disponibles, et qui indique sans ambiguïté un durcissement répressif. Les données officielles sur la criminalité et la délinquance sont depuis longtemps critiquées par les sociologues, car elles tendent à mesurer autant l'activité policière que le phénomène qu'elles sont censées saisir ; si les enquêtes dites de « victimation », moins entachées de biais, font apparaître une décrue du « nombre estimé d'atteintes subies » et du nombre d'« atteintes suivies d'une plainte » entre 2006 et 2007, cette observation semble néanmoins cohérente avec le nombre de « faits constatés » par les services de police et gendarmerie. Il faut toutefois noter que le nombre de « personnes mises en cause pour un crime ou un délit » (hors infractions à la sécurité routière) a continué d'augmenter fortement (+ 24,5 % entre 2002 et 2007, + 2,6 % sur un an, à 1 128 871), les mises en cause pour « atteintes volontaires à l'intégrité physique » étant le poste le plus important¹⁸. Ainsi, une politique explicitement répressive s'est trouvée renforcée depuis 2002, quelle que soit l'évolution du fait criminel et de la délinquance, et les statistiques sont peu discutables sur ce plan.

En matière de logement, il est à craindre que la crise immobilière ne favorise pas du tout l'amélioration des conditions d'accès au logement des classes populaires, faute de se traduire par une diminution des loyers. En un an, le nombre de constructions autorisées a chuté de 15,1 %, celui des constructions commencées de 19,2 %, et cette chute est plus marquée pour les logements collectifs que pour

les logements individuels¹⁹. La dégradation en matière de « taux d'effort » des ménages durant la dernière période semble, par ailleurs, ne pas devoir s'inverser rapidement : le processus d'endettement continue, dans un contexte macroéconomique beaucoup plus dégradé. La politique en matière de logement social, après des années de démantèlement progressif, s'avère très insuffisante pour faire face au « choc » de la crise.

Si la crise doit avoir pour conséquence une chute des patrimoines et des hauts revenus, en particulier financiers, donc une certaine réduction des inégalités en la matière²⁰, l'évolution du surendettement et des accidents de crédit parmi les ménages les plus modestes risque de contrebalancer lourdement cette tendance, avec des conséquences humaines bien plus dramatiques que la perte pour la fiscalité nationale de quelques milliers d'assujettis à l'ISF (cet indicateur ayant connu une très forte hausse depuis 1994). La part des ménages français endettés a continué d'augmenter en 2008 (52,6 % de taux de détention par les ménages, soit un des plus hauts taux observés en longue période²¹, surtout pour les moins de 30 ans), et le sentiment d'une charge difficile (« poids des charges trop élevé ou beaucoup trop élevé ») s'est accru, contribuant sans aucun doute à la dégradation globale de la confiance des ménages tout au long de l'année 2008. En données cumulées, le nombre de dépôts de dossiers d'endettement auprès de la Banque de France a augmenté de 3 % en 2008, et l'endettement moyen par dossier a atteint 38 500 euros en décembre 2008, en nette augmentation²².

La flexibilisation du marché du travail s'est d'ores et déjà manifestée par l'extrême rapidité de la hausse du taux de chômage, notamment chez les jeunes, au point qu'une forme de « traitement social » (aujourd'hui essentiellement conçu à travers les incitations au développement de l'apprentissage et de l'alternance) est à nouveau redevenue une stratégie « de nécessité » face aux menaces croissantes de conflits, notamment avec les jeunes des fractions les plus précarisées des classes populaires. Ce phénomène, de plus, est européen et pas seulement français, contrairement à ce qu'écrivent toujours les contempteurs du « modèle français » : dans l'ensemble de l'Union européenne à 27,

19. Les données récentes relatives au logement sont fournies sur le site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Cf. « Construction de logements : résultats à fin mars 2009 (France entière) ».
20. Les années 1930 ont été des années de forte réduction des inégalités de patrimoine et de revenus, en premier lieu du fait de l'effondrement de nombreuses fortunes, provoqué par la crise financière. Voir T. Piketty, *Les hauts revenus en France au vingtième siècle. Inégalités et redistribution 1901-1998*, Paris, Grasset, 2001.
21. M. Mouillart, « 21^e rapport annuel de l'Observatoire des crédits aux ménages », mars 2009.
22. Source : Banque de France, *Baromètre du surendettement à fin décembre 2008*, janvier 2009.

23. Source: Eurostat, Principaux indicateurs économiques européens, avril 2009 (accessibles sur le site Web d'Eurostat).
24. DARES-Pôle emploi, « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par pôle emploi en mars 2009 », *Premières synthèses*, 2009-18.1.
25. M. Denis et al., *La lutte continue? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, 2008.
26. Fondation Copernic, Appel « Travailler tue en toute impunité, pour combien de temps encore? ».
27. F. Jany-Catrice, « Les agrégats économiques et les enjeux d'une résistance multifforme », communication au séminaire *Benchmarking* coordonné par I. Bruno et E. Didier, CLERSE/EHESS, avril 2009.
28. Un travail spécifique visant à intégrer les indicateurs politiques (abstention, non-inscription, etc.), les données d'opinion et d'attitude les plus fiables, les indicateurs du « lien social » (ou « capital social ») est également nécessaire pour intégrer les dimensions plus « subjectives » de la crise sociale.

le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté de 14,6 % à 18,3 % entre mars 2008 et mars 2009²³, avec des « performances » particulièrement catastrophiques en Espagne et dans les pays baltes. Si le recours à l'intérim s'est effondré en France en 2008, ce qui pourrait naïvement être interprété comme la dégrue rapide d'une forme de précarité, c'est avant tout au profit du chômage et d'autres formes d'emploi précaire. La durée du chômage augmente également à nouveau²⁴. En somme, la crise affecte donc durement un marché du travail déjà profondément déstabilisé et les seules réponses officielles expriment le retour à des politiques d'emploi ciblées qui ont accompagné la dégradation structurelle depuis les années 1980. On constate parallèlement en France, au moins qualitativement, un certain durcissement des « relations professionnelles », pas toujours facilement mesurable, qui va sans doute renforcer la tendance à la multiplication des conflits « non classiques » déjà observées dans les données de l'enquête REPONSE²⁵. Enfin, il y a peu de chances que, dans un contexte de hausse du chômage, la pression à l'amélioration des conditions de travail se fasse beaucoup sentir, comme le rappelle une campagne récente sur les accidents du travail²⁶.

Mesurer la dégradation sociale, un enjeu scientifique et politique

La discussion sur les nouveaux indicateurs de richesse s'est souvent cristallisée en une opposition entre les tenants des « tableaux de bord » et ceux des indicateurs synthétiques, à la fois efficaces politiquement, mais relativement plus difficiles à expliquer et à mobiliser dans le débat public, et qui sont de plus toujours contestés par les économistes et statisticiens dominants²⁷. On voudrait plaider ici en faveur de la combinaison de tableaux de bord permanents constitués d'un grand nombre d'indicateurs prenant en compte la complexité des différents secteurs d'action publique et leurs interdépendances²⁸ – ces indicateurs pouvant être relatifs à différentes unités géographiques (monde, Europe, pays, régions, communes, etc.) – et de la construction d'indicateurs synthétiques (dans l'esprit du Bip 40 ou,

plus récemment, de l'indice de santé sociale des régions²⁹), plus appropriés au débat public et à des finalités politiques démonstratives³⁰.

Construire un tel système est un enjeu « scientifique et politique » crucial; il s'agit en effet de mettre au jour dans toutes ses dimensions la dynamique sociale de la crise, actuellement mal objectivée faute d'un appareil statistique prioritairement orienté vers les enjeux sociaux, et faute de travaux quantitatifs adéquats sur ces questions, délaissés par une majorité de chercheurs en sciences sociales. Il est vrai que ce sont encore aujourd'hui, malgré l'effondrement de 2008, les performances quotidiennes des marchés financiers qui donnent le *la* en matière d'interprétation de la « crise » et de son dépassement prévisible; un regain d'optimisme des élites financières et économiques n'implique toutefois pas des perspectives plus positives pour le plus grand nombre. ■

29. F. Jany-Catrice, art. cit.

30. Une rubrique « Alter-Indicateurs » accueillera désormais ces travaux et analyses au sein de la revue *Savoir/Agir*.